
POLITIQUE

The Hershey Company (« Hershey ») s'engage à créer plus de moments de plaisir du fermier jusqu'aux consommateurs et au-delà. Depuis plus de 125 ans, nous menons nos activités avec la conscience que nous sommes des membres intégrés des communautés dans lesquelles nous évoluons.

Le groupe de gens remarquable et diversifié qui travaille pour Hershey et les individus qui contribuent à notre chaîne de valeur sont essentiels au succès à long terme de l'entreprise. Nous nous engageons à respecter nos principes d'égalité et de non-discrimination et sommes dévoués à traiter chaque individu avec respect et dignité et travaillons à tirer profit de notre influence et de nos relations commerciales pour donner la chance à toutes les parties prenantes dans notre chaîne de valeur à jouir pleinement de leurs droits de la personne. Nous reconnaissons les interdépendances stratégiques entre la réalisation de notre programme de droits de la personne et le respect de notre engagement plus large à être une entreprise responsable et qui respecte l'éthique. Nous comprenons particulièrement le besoin d'aborder la question de l'impact important des changements climatiques sur les communautés vulnérables et la manière dont les inégalités économiques sont liées à des enjeux tels que le travail des enfants et la déforestation ainsi que l'importance d'une transition équitable. Nous mettons notre personnel au cœur de notre programme en matière de droits de la personne, non seulement en tant que parties prenantes affectées, mais aussi en tant qu'agents de changement.

La politique en matière de droits de la personne de The Hershey Company trace les grandes lignes de notre engagement à respecter les droits de la personne dans l'ensemble de notre chaîne de valeur et s'inscrit dans notre stratégie mondiale en matière de développement durable, notre promesse de plaisir partagé. Plus précisément, nous nous engageons à respecter les droits de la personne et les libertés, tels que définis par la Charte internationale des droits de l'homme, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Nous mettons notre politique en œuvre dans le respect des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et de notre engagement envers les objectifs du Pacte mondial et de développement durable de l'ONU.

Quand nous élaborons et mettons à jour notre politique en matière de droits de la personne, nous sollicitons le point de vue des parties prenantes diversifiées, y compris des représentants d'organismes à but non lucratif, de nos fournisseurs, investisseurs et d'organismes gouvernementaux, y compris les représentants des titulaires de droits.

PORTÉE DE L'ENGAGEMENT

Notre politique en matière de droits de la personne s'applique à tous les employés de The Hershey Company, y compris les travailleurs à temps partiel et temporaires ainsi que les entrepreneurs et les tiers intermédiaires.





Notre engagement à respecter les droits de la personne s'étend aussi à tous les individus dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement et de valeur alors que nous tirons profit de nos relations avec les co-fabricants, les co-emballeurs, les fournisseurs ainsi que les autres partenaires commerciaux pour défendre les principes de cette politique dans l'ensemble de leurs réseaux. Nous cherchons aussi des occasions de collaborer avec des pairs pour avoir le maximum d'impact quand c'est possible.

En tant qu'entreprise, nous nous soumettons aux lois applicables dans les marchés dans lesquels nous évoluons. Lorsque les lois locales sont moins strictes que nos politiques et que les normes internationales en matière de droits de la personne et d'emploi, nous adhérons aux politiques et normes les plus strictes et exigeons et soutenons nos fournisseurs, clients et partenaires commerciaux à respecter ces normes et principes. Nous exigeons aussi de nos co-fabricants, co-emballeurs et fournisseurs de faire preuve du même engagement et de respecter les mêmes normes en adoptant des politiques équivalentes et en défendant ces valeurs dans leurs activités commerciales et, le cas échéant, travaillons avec eux pour développer la capacité à le faire. [Notre Code de conduite des fournisseurs](#) et notre [Politique en matière de recrutement responsable](#) soutiennent et clarifient cet engagement et cette exigence.

OBJECTIF ET PRINCIPAUX ENJEUX

Nous nous engageons à respecter tous les droits de la personne reconnus internationalement. Nos politiques de gestion et nos procédures respectent ces droits et principes et des enjeux qui leur sont liés. Notre approche en matière de droits de la personne commence par la compréhension de la façon dont nos produits, activités et opérations commerciales peuvent avoir une incidence sur les titulaires de droits, tant positivement que négativement. Nous nous concentrons sur les enjeux en matière de droits de la personne qui sont les plus criants¹ au sein de notre entreprise et qui sont mis en lumière via des évaluations régulières de respect des droits de la personne menées dans le respect des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Notre évaluation de 2022 touchait l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris les activités menées par Hershey et nos chaînes d'approvisionnement en amont comme en aval. Nos processus comprenaient un important engagement des parties prenantes internes et externes, y compris les fournisseurs, les organisations non gouvernementales, les groupes de défenses de droits, les investisseurs et les dirigeants d'entreprises internes. Parmi les problèmes plus larges en matière de droits de la personne, notre plus récent processus accordait la priorité aux enjeux suivants (en ordre alphabétique) :

¹ Los problemas de derechos humanos destacados de una empresa son aquellos derechos humanos que se destacan porque están en riesgo de sufrir el impacto negativo más grave a través de las actividades o las relaciones comerciales de la empresa (UNGP, 2015). El proceso de relevancia es particularmente importante en los derechos humanos, ya que se centra en el riesgo para los titulares de derechos y las personas en lugar del riesgo empresarial.





- **Accès à l'eau et à des installations sanitaires :** Un approvisionnement suffisant et sécuritaire en eau potable accessible et abordable pour son usage personnel et des services sanitaires qui sont sécuritaires, physiquement accessibles et qui protègent l'intimité et la dignité.
- **Travail des enfants.** Tel que défini par l'Organisation internationale du travail (OIT), le travail des enfants est un travail qui prive l'enfant de son enfance, du développement de son potentiel et de sa dignité ou qui a un impact négatif sur son développement physique et mental.
- **Incidence sur le climat et déforestation :** L'incidence des changements climatiques et de la déforestation commerciale sur les personnes et les communautés.
- **Travail forcé.** Tel que défini par l'OIT, cela comprend le travail ou la prestation de services obtenus de toute personne sous la menace de pénalité ou que la personne n'a pas offerte par elle-même, sur une base volontaire.
- **Inégalité sociale et sexuelle :** L'égalité en matière de droits de la personne pour les groupes historiquement marginalisés, y compris les femmes et les personnes de couleurs ainsi que les autres groupes marginalisés en raison de l'intersection de leurs identités.
- **Santé et sécurité :** Un environnement de travail sain et sécuritaire dans notre propre entreprise ainsi que dans nos chaînes d'approvisionnement dans le respect des lois applicables en matière de santé et sécurité et en suivant les conseils des titulaires des droits.
- **Droits fonciers et acquisition :** Les droits fonciers coutumiers, y compris le respect des droits des communautés autochtones, des communautés locales et des fermiers à donner leur consentement libre, préalable et éclairé avant toute acquisition et tout développement.
- **Salaire de subsistance et revenu :** Un salaire et un niveau de revenu qui permet à tous les membres du ménage d'avoir des conditions de vie décentes.²

Pour examiner efficacement ces problèmes, nous nous engageons toujours à trouver les liens essentiels entre les problèmes chaque fois que nous le pouvons. Hershey reconnaît aussi l'importance d'éléments favorables comme les politiques et les procédures, l'engagement des titulaires de droits, le dialogue social, les partenariats stratégiques et la transparence. Des exemples précis se trouvent dans notre Déclaration contre l'esclavage et le trafic humain ainsi que dans notre rapport ESG.

Enfin, Hershey reconnaît que d'autres enjeux peuvent croître en importance au fil du temps. Nous sommes tout aussi résolu qu'auparavant dans notre engagement à identifier ces problèmes et à prendre les mesures

² Des conditions de vie décentes comprennent l'accès à la nourriture, à l'eau, au logement, à l'éducation, à des soins de santé, au transport, à des vêtements et la satisfaction d'autres besoins essentiels comme la construction de réserves en cas d'imprévu.





appropriées afin de répondre aux risques potentiels de violations des droits de la personne. Nous tirons profits de nos relations et dialogues réguliers avec nos parties prenantes externes pour capturer ces changements et revoir nos priorités régulièrement via notre processus de gouvernance ESG qui est décrit ci-dessous. Nous continuerons de produire des rapports publics sur notre manière d’agir par rapport à ces problèmes critiques.

MISE EN ŒUVRE ET COLLABORATION

Notre Diligence raisonnable en matière de droits de la personne opérationnalise notre engagement et comprend nos efforts pour évaluer, déceler, prioriser et atténuer de manière proactive tout impact négatif en matière de droits de la personne sur les titulaires de droits dans l’ensemble de notre chaîne de valeur.³ Voici certaines des étapes clés que nous appliquons dans notre processus de diligence raisonnable :

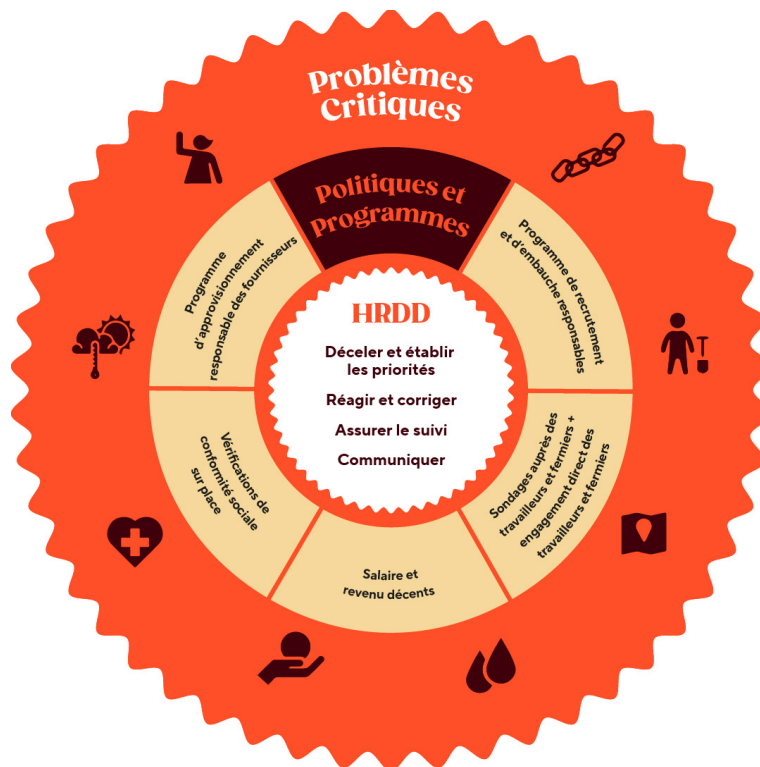
- Nous communiquons notre engagement et nos attentes dans l’ensemble de notre chaîne de valeur via plusieurs politiques et procédures, y compris, sans s’y limiter, notre Code de conduite des employés, notre ⁴Code de conduite des fournisseurs et notre Déclaration en matière de position de revenu⁵, qui sont tous accessibles publiquement sur notre site Web.
- Nous stimulons l’engagement et l’éducation des employés et fournisseurs en matière de droits de la personne via des formations et le développement des capacités.
- Nous vérifions le progrès et la conformité via des programmes comme le programme d’approvisionnement responsable des fournisseurs et les programmes de recrutement responsable.
- Nous investissons dans des programmes conçus pour changer certaines circonstances fondamentales qui contribuent à une incidence négative en matière de droits de la personne, y compris des partenariats avec des organismes sans but lucratif et des organisations communautaires locales et des collaborations commerciales préconcurrence.
- Nous établissons, suivons et produisons des rapports relatifs à nos efforts en matière de droits de la personne en tant qu’indicateurs clés de rendement, y compris notre système de suivi et de lutte contre le travail des enfants.

³ Hershey n’engage pas de représailles et ne tolère aucune représailles à l’endroit de toute personne bien intentionnée qui soulève des questions ou des inquiétudes en lien avec des activités d’entreprise et nous nous engageons à enquêter minutieusement sur ces problèmes et à donner les réponses et solutions appropriées..

⁴ Offerts dans 10 langues.

⁵ Des programmes additionnels comprennent nos politiques en matière de santé et sécurité, nos politiques en matière de diversité et d’inclusivité, notre politique de prévention de la discrimination et du harcèlement et nos politiques en matière d’approvisionnement agricole, y compris nos exigences clés en matière de cacao, notre [politique en matière d’approvisionnement en huile de palme](#), notre [politique en matière de sucre durable](#), notre politique en matière d’approvisionnement en pâtes et papiers, et notre [politique Zéro déforestation](#).





Nous reconnaissons aussi que certains groupes comme les femmes, les populations autochtones et d'autres groupes sous-représentés peuvent courir un plus grand risque que leurs droits de la personne soient violés en raison de leur vulnérabilité ou marginalisation. Ainsi, nous poursuivons notre engagement à chercher, concevoir et mettre en œuvre des solutions qui soutiennent les titulaires de droits au sein de différents groupes et contextes.

Pour en apprendre plus sur les étapes que nous prenons pour élargir notre engagement, veuillez vous référer à notre rapport ESG, notre Déclaration contre l'esclavage et e trafic humain, ou lisez relativement à notre programme [Cacao pour le plaisir](#) et nos stratégies en matière d'approvisionnement responsable sur notre [site Web](#).

GOVERNANCE ET RESPONSABILISATION

Le respect des droits de la personne fait partie intégrante de notre stratégie mondiale de développement durable, la promesse de plaisir partagé. Nous faisons état de notre progression dans notre rapport ESG annuel ainsi que sur notre site Web dans notre Déclaration sur l'esclavage moderne. Le dernier ressort pour les droits de la personne se trouve dans notre conseil d'administration, notre équipe exécutive (y compris le PDG et ses subordonnées) qui se réunissent au moins sur une base annuelle et biannuelle, respectivement. Notre groupe transfonctionnel, le comité de soutien au développement durable, composé de dirigeants d'entreprise clés et des experts en ESG se réunissent au moins sur une base trimestrielle pour évaluer l'efficacité de la stratégie ESG et les interdépendances, y compris celles qui touchent les droits de la personne. Le principal





responsable de la gestion des ESG, y compris les droits de la personne, est le responsable principal en matière de développement durable, qui dirige aussi l'équipe de développement durable mondial. Cette équipe gère la stratégie, la mise en œuvre, la production de rapport et la transparence relativement à nos initiatives de développement durable. De plus, le directeur du développement durable mondial, le directeur de l'approvisionnement responsable et le chef de l'approvisionnement durable en cacao, et les analystes en matière de droits de la personne gèrent les responsabilités quotidiennes pour la prise en charge des enjeux et la diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans notre chaîne de valeur, y compris nos chaînes d'approvisionnement agricole et manufacturière.

A handwritten signature in black ink that reads "Michele Buck". The signature is written in a cursive, flowing style.

Michele Buck

Président et directeur général, The Hershey Company

Approuvé par le conseil d'administration de The Hershey Company, mai 2023

